



Le *stalking* instille un sentiment de peur et d'angoisse chez la victime.
(*Le Cri* d'Edward Munch)

Un type de harcèlement

Le stalking

**Un nouveau terme a fait son apparition pour désigner un type de harcèlement, notamment envers les femmes.
Ce comportement commence à être criminalisé dans certains pays.
Définition du « *stalking* ».**

Instaurer la terreur

- Après le harcèlement sexuel et moral, un troisième type de harcèlement est décrit dans les pays anglo-saxons (particulièrement les Etats-Unis) : le « *stalking* », généralement défini comme « la poursuite malveillante, préméditée, répétée et le harcèlement d'autrui de manière à menacer sa sécurité ».
- Il a été criminalisé pour la première fois en 1990 dans l'Etat de Californie.
- De nature « prédatrice », le *stalking* plonge la victime (le plus souvent des femmes) dans un monde de terreur et peut conduire à des états de stress post-traumatique.

De Hollywood au foyer domestique

- Cette terminologie, «*stalking*», a été adoptée par les médias à propos de comportements intrusifs, le plus souvent exercés par des fans auprès de célébrités hollywoodiennes.
- Ce qualificatif va s'étendre progressivement à la population, notamment dans le cadre de conjugopathie, de violence domestique (séparation, pathologie de couple..).

Un terme nouveau pour un phénomène ancien

- On peut retrouver des descriptions de ce type de comportement dans des textes d'aliénistes (Esquirol, Clérambault, etc.) ainsi que dans la littérature (la nouvelle *A long fatal love chase*, de Louisa May Alcott).



Stalking and other forms of harassment : guide d'investigation conçu à l'attention des officiers de police au Royaume-Uni

Source : Valérie Léon, « Le stalking », mémoire de psychiatrie, Université d'Angers, 2003.
http://www.med.univ-angers.fr/discipline/psychiatrie_adulte/memoires/stalking.pdf